

**SOMFY SA**  
**Société Anonyme au capital de 7 400 000 €**  
**Siège social : 50 avenue du Nouveau Monde, 74300 CLUSES**  
**476 980 362 R.C.S. Annecy**

---

**Modalités de mise à disposition  
des documents préparatoires  
à l'Assemblée Générale du 1er Juin 2022**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 1er juin 2022 à 17h00, au siège social : 50, avenue du Nouveau Monde à Cluses (74300).

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 27 avril 2022, l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 16 mai 2022 et au BALO le 16 mai 2022.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société ([www.somfyfinance.com](http://www.somfyfinance.com)).

Les documents préparatoires à l'Assemblée sont également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, de préférence par mail à l'adresse suivante : [assemblee@somfy.com](mailto:assemblee@somfy.com) (ou par courrier à SOMFY SA - Service des Assemblées, à l'attention de Sandrine Meynard, 50 avenue du Nouveau monde, 74300 Cluses).

- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles R.225-83 et L.225-115 du Code de commerce au siège de la société.